



# CERCLE de l'AVIRON de NANTES

## SECTION LOISIRS

Saison 2019

### POUR DECOUVRIR L'AVIRON

Pour toute activité au Cercle de l'Aviron de Nantes, il est indispensable de **savoir nager**.

#### **SEANCE DECOUVERTE : 20 € / personne**

Séance d'initiation pour découvrir l'activité.



### POUR ADHÉRER

#### **COTISATION ANNUELLE :**

- Loisirs non étudiants 1ère année : **427 €**
  - Loisirs non étudiants 2ème année : **378 €**
  - Loisirs non étudiants 3ème année : **357 €**
  - Loisirs non étudiants 4ème année et plus : **312 €**
  - Loisirs étudiants (moins de 27 ans) : **280 €\***
- \*Sur présentation de la carte étudiante 2018/2019

En cas d'inscription après le 1<sup>er</sup> janvier, la cotisation est dégressive suivant le nombre de mois restants (non applicable sur la cotisation Etudiant).

#### **Pièces à fournir à l'inscription :**

- > 1 certificat médical annuel d'aptitude à la pratique de l'aviron
- > 1 photo récente au format JPEG (à envoyer à [secretariat@canantes.com](mailto:secretariat@canantes.com))
- > 1 chèque libellé à l'ordre du CAN

**Renseignements tous les jours auprès du  
secrétariat ou des moniteurs**

**Pour votre inscription, le secrétariat vous  
accueille :**

- > le mardi matin, le mercredi après-midi
- > le vendredi et le samedi matin et après midi
- > ou par email : [secretariat@canantes.com](mailto:secretariat@canantes.com)

**Cercle de l'Aviron de Nantes**

20, rue d'Alsace  
44000 NANTES

Tél. / Fax : 02.40.50.67.45

[www.canantes.com](http://www.canantes.com)



## CRENEAUX HORAIRES (POUR TOUS) :

\* : les créneaux sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés avant la rentrée de septembre



### Hiver (octobre à mars) :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h00 - 12h00	9h00 - 12h00		9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
12h00 - 13h30						
	14h00 - 16h00		14h00 - 16h00	14h00 - 16h00		
16h00 - 18h00	16h00 - 18h00		16h00 - 18h00	16h00 - 18h00		
		18h30 - 20h30 En Salle				

### Été (avril à septembre) :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h00 - 12h00	9h00 - 12h00		9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
12h00 - 13h30						
	14h00 - 16h00		14h00 - 16h00	14h00 - 16h00		
	16h00 - 18h00		16h00 - 18h00	16h00 - 18h00		
18h00 - 20h00		18h30 - 20h30		18h00 - 20h00		

14h00 - 16h00	Créneaux non encadrés par un moniteur, réservés uniquement aux titulaires de l'aviron d'or.
16h00 - 18h00	Créneaux encadrés par un moniteur (seuls créneaux possibles pour les débutants et Initiation)

Pour que le moniteur puisse assurer un meilleur suivi de chacun sur l'eau, il est obligatoire de se présenter dans la 1<sup>ère</sup> demi-heure du créneau pour embarquer.

### Tout adhérent doit se conformer au règlement du club

Toute personne ayant acquitté une cotisation est assurée en responsabilité civile, conformément à la loi. Toute garantie complémentaire devra être souscrite à titre individuel. La MAIF propose une extension de garantie, le formulaire vous sera remis à l'inscription.

Toute inscription est définitive et correspond à une adhésion à une association Loi 1901 et non au paiement de prestations. Il ne sera donc effectué aucun remboursement partiel ou total de la cotisation.

Le Cercle de l'Aviron de Nantes se situe près du **pont de la Tortière**.

- En voiture, l'accès se fait par la **rue d'Alsace**
- A pieds ou en fauteuil, l'accès peut se faire directement depuis le **pont de la Tortière**, en longeant l'Erdre (direction centre ville).
- En bus : ligne C6 **Arrêt Coudray** et ligne 23/10 **Arrêt Lemoine**



**Cercle de l'Aviron de Nantes**

20, rue d'Alsace  
44000 NANTES

Tél. / Fax : 02.40.50.67.45

[www.canantes.com](http://www.canantes.com)

